

JOURNAL DU VENT



Parc éolien de Chambon Puyravault
(en partenariat avec EDF power solutions).
Un parc qui s'inscrit dans le paysage de la plaine
d'Aunis en Charente Maritime.



Chez Volkswind, nous avançons avec une conviction simple : un projet solide se construit dans la durée, par le dialogue et avec le terrain. Rien ne se fait seul. Chaque étape repose sur l'engagement des équipes, des élus, des propriétaires fonciers, des exploitants agricoles et des partenaires locaux.

Cette année encore, notre développement s'est concrétisé par plusieurs mises en service et par le déploiement de solutions innovantes sur le terrain. Ces avancées traduisent notre volonté d'allier performance, exigence technique et qualité de la relation avec celles et ceux qui font vivre les projets au quotidien.

Depuis juin, les canicules à répétition rappellent avec force l'ampleur du défi climatique. Sécheresses plus marquées, tension sur la ressource en eau, végétation fragilisée, feux de forêt : ces réalités donnent une résonance particulière à notre action.

C'est dans ce contexte que le Journal du Vent présente des réalisations concrètes, des retours d'expérience et des innovations qui témoignent de notre engagement. Il reflète surtout une ambition collective : contribuer, avec constance et responsabilité, à une énergie produite localement et tournée vers l'avenir.

Merci à toutes celles et ceux qui rendent ces projets possibles par leur implication et leur confiance.

Jean-Luc Proust
Directeur Général Volkswind France



Klaus Heckenberger
CEO Volkswind

Depuis le 1er novembre 2025, Klaus Heckenberger pilote Volkswind et la division Wind du groupe Axpo. Cette prise de fonction s'inscrit dans une logique de continuité managériale et d'accompagnement du développement de Volkswind sur le long terme.

Innovations concrètes pour des projets mieux intégrés

L'innovation fait partie intégrante de la manière dont Volkswind conçoit ses projets. Qu'il s'agisse des matériaux utilisés, des équipements déployés ou des outils de suivi mis en place, chaque évolution répond à un objectif clair : améliorer nos pratiques, réduire nos effets et renforcer l'intégration des parcs dans leur environnement.

Des feux à faisceaux modifiés pour concilier sécurité et qualité du cadre de vie

Volkswind déploie des feux de balisage à faisceaux modifiés sur plusieurs projets (Parcs éolien de Saint-Jean-de-Liversay et de La Chapelle Bâton). Les nouveaux feux produisent un faisceau étroit orienté vers le ciel – là où les pilotes d'avion ont besoin de voir – plutôt que de diffuser la lumière dans toutes les directions. Cette approche réduit drastiquement la perception lumineuse depuis les habitations et atténue l'effet stroboscopique, tout en restant conforme aux normes de sécurité aérienne. Ces équipements LED s'ajustent automatiquement jour et nuit, sont synchronisés par GPS entre éoliennes, et consomment très peu d'électricité.



Schéma de l'intensité lumineuse : le feu s'adapte selon l'angle de site, passant de 2 000 candélas au-dessus de la nacelle à 32 candélas au niveau du sol, réduisant ainsi la visibilité nocturne depuis le terrain.



Parc éolien de Bernay Saint Martin - mars 2026

Ciment bas carbone pour les fondations d'éoliennes

Pour les fondations des éoliennes, Volkswind France commence à utiliser du ciment bas carbone sur le parc de Bernay-Saint-Martin. Cette solution permet de réduire les émissions liées à la construction, sans modifier les exigences de résistance, de sécurité et de qualité attendues.

Détection avifaune : quand la technologie veille sur les oiseaux

Sur trois parcs déjà construits et exploités par Volkswind – Bernay-Saint-Martin, La Chapelle-Bâton et Sainte-Valière – des systèmes de détection automatisée complètent les suivis naturalistes. Ils observent en continu l'espace autour des éoliennes, repèrent les oiseaux et analysent leur trajectoire.

Lorsqu'un oiseau s'approche plusieurs mesures adaptées peuvent être déclenchées : alerte à l'opérateur, effarouchement sonore ou visuel, ou arrêt temporaire de l'éolienne. L'outil ne remplace pas l'expertise de terrain ; il la complète et permet d'agir de manière plus ciblée, au bon moment.

Cette innovation renforce la prise en compte de l'avifaune et contribue à une exploitation des parcs éolien ajustée aux conditions observées sur chaque site.



Milan Royal

Crédit photo : Charles J. Sharp, Red kite (*Milvus milvus*) (cropped), CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons.

Mise en service et vie des projets

4 nouveaux parcs mis en service

Depuis le début de l'année 2026, Volkswind a mis en service 4 parcs éoliens en France, représentant 21 éoliennes pour une puissance totale de 85,6 MW.

La production annuelle estimée atteint 205 GWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité d'environ 87 000 personnes.

Les parcs éoliens concernés sont : Bernay-Saint-Martin, Chambon-Puyravault (en partenariat avec EDF power solutions), Saint-Jean-de-Liversay en

Charente-Maritime et La Chapelle-Bâton dans la Vienne.

Chaque mise en service reste un moment de rencontre avec les acteurs du territoire. Deux inaugurations (21 et 28 mai 2026), trois visites de chantier et de nombreux temps d'échange ont permis de revenir sur les grandes étapes d'un projet et de partager, avec les acteurs du territoire, le chemin parcouru jusqu'à la production d'électricité.



Construction parc éolien de Chambon Puyravault



Inauguration du parc éolien de Saint-Jean-de-Liversay



Visite du chantier du parc éolien de La Chapelle-Bâton



Parc éolien de Bernay-St-Martin

Stop aux Fake News



Éoliennes et prix de l'immobilier : ce que disent les faits

L'idée selon laquelle un parc éolien ferait baisser mécaniquement le prix des logements revient souvent dans le débat public. Pourtant, les données disponibles invitent à beaucoup de prudence.

L'ADEME a publié une étude* de référence sur le sujet en juin 2022. Ses conclusions montrent que l'effet des éoliennes sur les transactions immobilières est nul dans 90% des cas et très faible pour les 10% restants. Au-delà de 5 km d'un parc, aucun effet détectable n'est mis en évidence.

Autrement dit, la valeur et l'évolution d'un bien immobilier dépendent de nombreux critères : localisation, état du logement, cadre de vie, services à proximité, bassin d'emploi ou encore dynamique du marché local. Aussi, les retombées économiques locales d'un parc éolien contribuent à la dynamique de son territoire d'implantation.

Mieux comprendre ces données, c'est permettre à chacun de se faire une opinion sur des bases solides, et non sur des idées reçues.

* Lien vers l'étude : <https://bibliothèque.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/5610-eoliennes-et-immobilier.html>

L'INFO EN PLUS !

Retour sur l'enquête de satisfaction menée auprès des propriétaires fonciers

Volkswind France publie les enseignements de son enquête de satisfaction.

Au début de l'année 2026, Volkswind France a mené une enquête auprès de ses partenaires fonciers, propriétaires fonciers et exploitants agricoles, afin de mieux comprendre leur perception des projets et d'identifier des axes de progrès. L'enquête a été envoyée à 1 059 contacts. Elle a généré 55 % d'ouvertures, 87 clics et 49 réponses exploitables.

Les réponses recueillies montrent une appréciation globalement positive de la clarté des informations et des documents transmis.

Elles soulignent également plusieurs attentes fortes : davantage de régularité dans les échanges, plus de visibilité sur l'avancement des projets et une continuité renforcée dans les interlocuteurs.

Ces retours sont précieux. Ils vont permettre à nos équipes de poursuivre l'amélioration de leurs pratiques de communication et d'accompagnement, dans un esprit d'écoute, de transparence et de proximité.

L'INTERVIEW



Agriculteur à Lorcy (45), Christian Gaucher cultive des céréales et des betteraves. Installé sur le territoire depuis 1989, il partage son retour d'expérience sur un projet éolien développé avec Volkswind.

Un projet abordé avec intérêt et vigilance

« J'ai toujours porté un intérêt pour l'éolien », explique Christian Gaucher. Comme beaucoup d'agriculteurs, il avait néanmoins des interrogations au départ, notamment sur la fin de vie des installations. « Le principal point qui interroge, c'est le démantèlement. »

Avant de s'engager, il prend le temps de se renseigner et d'échanger. Après un premier contact avec Volkswind, il se rapproche de la Chambre d'agriculture et multiplie les rendez-vous. « Les informations et les réponses apportées me paraissaient suffisamment claires pour engager la démarche ; j'avais l'impression d'avoir une bonne équipe en face de moi. »

Une phase de chantier à anticiper et à organiser

La phase de chantier a nécessité une attention particulière pour préserver l'activité agricole. « Les entreprises de génie civil n'étaient pas du domaine agricole : les infrastructures existantes dans les parcelles ont donc été plus ou moins bien respectées. »

Lorsque des difficultés sont apparues, des solutions ont été mises en place : « Heureusement, une entreprise spécialisée est venue rattraper les erreurs. »

Cette période a demandé de l'adaptation au quotidien. « Il a fallu s'organiser avec les entreprises, mais globalement ça s'est bien passé. »

Après la mise en service, peu de changements au quotidien

Une fois le parc en exploitation, les effets sur le travail restent limités. « À part les plateformes qu'il faut contourner, il n'y a pas d'inconvénients majeurs. »

Certaines installations se révèlent même utiles : « Les plateformes permettent de stocker le matériel pendant les travaux, c'est plutôt agréable. »

Un bilan positif pour l'exploitation et le territoire

Avec le recul, Monsieur Gaucher dresse un bilan positif pour son exploitation. Il observe également des bénéfices plus larges à l'échelle locale. « Les éoliennes apportent un plus dans plusieurs domaines, notamment pour l'accès aux parcelles et l'enlèvement des betteraves par la sucrerie de Corbeilles. »

Il constate aussi de nouveaux usages des chemins d'accès : « Je vois souvent des gens qui se promènent en famille ou qui font de la course à pied. »

Un regard qui évolue avec le temps

Si le projet a suscité des réticences au départ, les perceptions ont évolué. « La guerre que certains collègues m'ont menée avant le projet a totalement disparu lorsque le parc a été monté. Maintenant, les relations sont moins tendues. »

Aujourd'hui, Christian Gaucher assume pleinement son choix. « Je referai le même avec Volkswind : c'est une société avec laquelle j'ai toujours trouvé un terrain d'entente. »

Son message aux agriculteurs qui hésitent

Fort de son expérience, il adresse un conseil clair à ses collègues : « Il faut bien mettre en avant ses infrastructures agricoles avant le projet, et conclure un accord pour qu'il n'y ait pas de différence entre avant et après le chantier, afin de respecter l'exercice de l'exploitation des parcelles. »